

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN
SÉANCE SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2016

À une séance spéciale des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 19 décembre 2016 à 19h. À laquelle séance siégeaient les conseillères mesdames Suzanne Tremblay et Dolorès Bouchard ainsi que les conseillers messieurs Marius Côté, Alain Jean et Pierre Bellavance, tous formant quorum sous la présidence du maire madame Marnie Perreault. Était absent et en avait averti les membres du Conseil ainsi que le directeur général : monsieur Dave Pigeon.

Était aussi présent monsieur Martin Perron, directeur général/secrétaire-trésorier. Aucun citoyen n'a assisté à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 19H

201612-19/01.01 Adoption du calendrier des séances publiques 2017 du Conseil municipal

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard, appuyée par madame Suzanne Tremblay et résolu à l'unanimité que la Municipalité adopte le calendrier des séances publiques 2017 du Conseil tel que mentionné ci-dessous :

Lundi	9 janvier	20:00
Lundi	6 février	20:00
Lundi	6 mars	20:00
Lundi	3 avril	20:00
Lundi	1 mai	20:00
Lundi	5 juin	20:00
Lundi	3 juillet	20:00
Lundi	7 août	20:00
Mardi	5 septembre	20:00
Lundi	2 octobre	20:00
Lundi	6 novembre	20:00
Lundi	4 décembre	20:00

201612-19/01.02 Demande de dérogation mineure au 18, chemin Grand-Papa concernant l'exigence de la largeur minimale de 6 mètres

CONSIDÉRANT que la dérogation ne va pas à l'encontre du Plan d'urbanisme;
CONSIDÉRANT que la dérogation est mineure;
CONSIDÉRANT que la demanderesse est de bonne foi;
CONSIDÉRANT que la largeur du chemin privé n'est pas suffisante pour passer un bâtiment de 6 mètres de largeur;
CONSIDÉRANT que l'acceptation de la demande permettrait la construction sur la propriété;
CONSIDÉRANT que le refus de la demande causerait un préjudice majeur aux propriétaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Alain Jean et résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte la demande de dérogation mineure permettant l'implantation d'une résidence isolée préfabriquée sise au 18, chemin Grand-Papa, d'une largeur de 4.88 mètres, alors que le règlement exige un minimum de 6 mètres.

201612-19/01.03 Demande de soutien financier de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Fabien pour l'achat de paniers de Noël 2016

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par madame Suzanne Tremblay et résolu à l'unanimité que la Municipalité octroie la somme de 600 \$ en bons d'achat d'épicerie à joindre aux paniers de Noël remis aux familles dans le besoin par la Fabrique de la Paroisse de Saint-Fabien.

201612-19/01.04 Levée de la séance

Madame Dolorès Bouchard, appuyée par madame Suzanne Tremblay, lèvent la séance à 18h59.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier